



Discours du maire

10 novembre 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi des cités et villes, article 474, c'est le devoir du maire de déposer, en cette séance régulière de votre conseil municipal, l'état des finances de notre Ville.

L'exercice 2007

Pour débiter, permettez que je vous rappelle qu'au 31 décembre 2007, selon les états financiers vérifiés, l'actif de la Ville de Portneuf s'élevait à 27 243 734 \$.

Voici ci-après un tableau présentant un résumé du rapport financier consolidé pour 2007, produit par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés.

Ce résumé du rapport financier consolidé est affecté par le rapport financier de la Régie de gestion des matières résiduelles de Portneuf, en ce sens qu'il inclut la portion attribuable à la Ville de Portneuf selon le pourcentage d'utilisation du site par la Ville.

Résumé du rapport financier consolidé pour l'année 2007		
Ville de Portneuf	Réel	Budget
Revenus	3 502 426 \$	3 408 876 \$
Dépenses de fonctionnement	(2 619 617) \$	(2 874 925) \$
Remboursement de la dette	(477 562) \$	(490 238) \$
Activités d'investissement	(290 646) \$	(20 020) \$
Affectations	(44 541) \$	(23 693) \$
Surplus consolidé	70 060 \$	0 \$

Indicateurs de gestion 2007

En annexe apparaissent les différents indicateurs de gestion relatifs à l'exercice 2007.

L'exercice 2008

L'année 2007 s'était terminée avec un surplus propre à la Ville de 51 089 \$, c'est-à-dire en excluant la portion du surplus imputable à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. L'année 2008 a vu se concrétiser plusieurs projets dont je vous propose un survol.

En janvier 2008, la convention collective des employés de la Ville est entrée en vigueur. Si, de façon générale, l'application de cette convention s'est bien déroulée, plusieurs griefs ont toutefois été soulevés par la partie syndicale. Bonne volonté aidant de part et d'autre, ils ont à ce jour tous été retirés.

Le contrat de déneigement de cinq ans avec Construction et Pavage Portneuf prenant fin au printemps dernier, la Ville est retournée en appel d'offres sur deux fronts : un nouveau contrat de déneigement et l'acquisition d'équipements de déneigement. En mai, le conseil municipal décidait d'accorder un contrat de déneigement à Construction et Pavage Portneuf, seul soumissionnaire à ce titre. Suite à l'augmentation faramineuse du coût du carburant, cette entreprise a demandé à la Ville de lui accorder une compensation, ce que la Ville ne pouvait faire sans retourner en appel d'offres; ce qui fut fait. Aucune entreprise n'ayant soumissionné pour un contrat de déneigement, la Ville a alors retenu les offres d'acquisition d'équipements. Ceux-ci seront à l'œuvre sous la responsabilité du Service des travaux publics. Par ailleurs, dans ce contexte, la Ville a conclu avec Construction et Pavage Portneuf un règlement à l'amiable satisfaisant.

Le plan directeur et un plan d'intervention, couvrant nos réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs nord et sud, ont été déposés au Ministère des Affaires municipales et des régions. Des travaux pressants ont été identifiés dans le secteur sud, dont la recanalisation du ruisseau des Écoliers. Après réalisation des devis requis par BPR, un contrat pour une première partie de ces travaux a été accordé à la compagnie Pax Excavation, qui les complète présentement, dans les temps et dans le budget.

Des importants travaux d'infrastructure routière ont également été réalisés durant l'été : réfection de la portion nord du Rang de la Chapelle et pavage du stationnement du Parc Léon Provencher.

L'inauguration du site ornithologique du quai Lemay, en mai dernier, a ajouté un actif de qualité au Parc récréonautique. Grand merci à la Fondation Alcoa. Côté loisirs, la Ville a poursuivi ses investissements dans des équipements pour les terrains de jeux. Par ailleurs, sur la question de nos édifices municipaux, le comité a déposé son rapport en avril dernier. Le conseil a décidé de retenir les services d'un architecte, chose qui pourra être réalisée lorsqu'un mandat et un budget auront été arrêtés.

Les travaux relatifs à l'actualisation du plan d'urbanisme de la Ville, n'ont pas avancé. Les ressources de la M.R.C., dont nous avons besoin, ont été monopolisées par des exigences gouvernementales concernant la révision du schéma d'aménagement.

La Ville dispose maintenant des services d'un directeur général. Engagé sur une base intérimaire, celui-ci a pour mandat, d'ici 3 à 6 mois, d'optimiser l'organisation de la Ville puis d'assister le conseil dans la sélection d'un directeur général permanent.

Parlons maintenant du Quai de Portneuf. Suite aux représentations de la firme Métro Excavation inc., pour installer un convoyeur d'amenée de sable vers des barges, et à la possibilité pour la Ville de retirer des sommes très importantes en redevances d'opération du quai, le conseil a décidé d'attendre les conclusions d'une étude de préfaisabilité de ce projet avant de poursuivre une démarche d'acquisition du quai. Entre temps, le 15 juin, Transport Canada désignait la Ville de Portneuf comme son interlocuteur pour la prise en charge du Quai. Le rapport de préfaisabilité du projet de Métro Excavation a été communiqué aux membres du conseil le 20 octobre; ceux-ci l'ont étudié. Ce projet n'a pas été retenu. Les suites appropriées seront décidées.

Certaines réalisations de 2008

Voici un tableau de certaines des réalisations de la Ville en 2008 :

Réalizations 2008	Coût	Provenance des fonds		
		Adminis- tration	Règlement d'emprunt 74 - 81	Autres
Ville de Portneuf				
Aqueduc et égout				
Plans directeurs et d'interventions pour l'aqueduc et l'égout (BPR)	13 430 \$			Taxe d'accise
Relocalisation du ruisseau des Écoliers, travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue des Écoliers et la 1re Avenue	1 379 776 \$	83 000 \$	804 776 \$	taxe d'accise 492 000 \$
Réserve financière pour la vidange des bassins	10 000 \$	10 000 \$		
Infrastructures				
Réfection du rang de la Chapelle	433 651 \$		433 651 \$	
Rue des Épinettes et Conifères	3 395 \$		3 395 \$	
Pavage stationnement au parc Léon Provencher	55 022 \$		55 022 \$	
Enclos à bateaux, éclairage, entrée d'eau	12 799 \$	12 799 \$		
Finition sous le patio du restaurant pour faire de l'entreposage	2 643 \$	2 643 \$		
Loisirs				
Equipements de terrain de jeux pour des parcs municipaux	4 500 \$	- \$		Pacte rural 9000 \$
Abris soccer + abris terrain balle	4 700 \$	4 700 \$		
Equipements de gymnase	6 671 \$	6 671 \$		
Ameublement et équipement				
Acquisition du logiciel de géomatique, licences d'utilisation	3 673 \$	3 673 \$		
Amélioration bureautique (casque d'écoute, ligne supplémentaire, chaise, projecteur)	2 431 \$	2 431 \$		
Achat de 2 ordinateurs plus 1 portable pour le service incendie	3 780 \$	3 780 \$		
Achat d'habits de combat (5), service des incendies	5 820 \$	5 820 \$		
Barrière d'eau pour service incendie	2 251 \$	2 251 \$		
Enseignes indication de rues, balises piste cyclable	4 066 \$	4 066 \$		
Matériel pour effectuer le rapiéçage d'asphalte	4 500 \$	4 500 \$		
Cellulaire main libre	2 190 \$	2 190 \$		
Ancrage pour la marina	5 642 \$	5 642 \$		
Total	1 960 940 \$			
Émission de 14 permis pour des constructions résidentielles				

Résultats partiels pour l'année 2008

Évidemment, l'année 2008 n'est pas terminée, mais il est possible de communiquer aujourd'hui les résultats partiels pour l'année en cours, au 29 octobre 2008.

Pour l'année en cours 2008		
Ville de Portneuf	2007-10-29	Budget
Revenus	3 596 786 \$	4 102 631 \$
Dépenses de fonctionnement	(2 284 312) \$	(2 924 118) \$
Remboursement de la dette	(339 537) \$	(534 318) \$
Transfert à l'état des investissements	(68 651) \$	(612 176) \$
Affectations	(66 087) \$	(32 019) \$
Solde	838 199 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	(1 108 738) \$	(5 033 478) \$
Source de financement	1 108 738 \$	5 033 478 \$
* Les affectations sont constituées comme suit :		
	Fonds de roulement	36 957 \$
	Financement à long terme activités financières	4 938 \$
		<u>32 019 \$</u>

On remarque que la Ville dispose actuellement d'un surplus d'opération de 838 199 \$ au 29 octobre. Mais il reste deux mois de dépenses à assumer, ce qui représente environ 500 000 \$.

D'autres dépenses d'immobilisation devront être comptabilisées d'ici le 31 décembre; elles sont toutes assumées grâce à des règlements d'emprunt à long terme ou au surplus accumulé disponible. Et il reste aussi des sommes à verser sur le remboursement de la dette.

Pour l'année courante, nous n'anticipons pas dégager un surplus significatif.

Évolution de la dette à long terme

Côté dette à long terme, le tableau suivant illustre l'évolution de la situation, projetée au terme du présent exercice, soit le 31 décembre 2008.

Dette à long terme				
Ville de Portneuf	Secteur sud	Secteur nord	Ville	Total
Au 1 janvier 2008	1 956 397 \$	2 450 659 \$	1 289 366 \$	5 696 422 \$
Régularisation comptable	(40 170) \$	(600) \$	(868) \$	(41 638) \$
Montant régularisé	1 916 227 \$	2 450 059 \$	1 288 498 \$	5 654 784 \$
Remboursement	(193 686) \$	(173 380) \$	(123 552) \$	(490 618) \$
Solde anticipé au 2008-12-31	1 722 541 \$	2 276 679 \$	1 164 946 \$	5 164 166 \$

Dépenses de plus de 25 000 \$

Voici maintenant, tel que le prévoit la Loi, la liste des contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000 \$:

- Ø Construction et Pavage Portneuf : 929 565,36 \$ taxes non incluses, pour l'entretien hivernal des chemins pour cinq ans (2003 à 2008, à raison de 200 832 \$ par année, payé comptant). Pour l'année 2008 le montant versé est de 139 889,60 \$, taxes incluses.
- Ø Construction et Pavage Portneuf : 62 105,94 \$, taxes incluses, pour le pavage du stationnement de la marina; financé par le règlement d'emprunt numéro 74.
- Ø Construction et Pavage Portneuf : 142 065,20 \$ taxes incluses, pour le matériel (gravier et sable) utilisé dans la réfection du Rang de la Chapelle; financé par le règlement d'emprunt numéro 74.
- Ø ProMutuel Portneuf-Champlain : 64 520,55 \$, taxes incluses, pour la couverture d'assurances de la ville; payé comptant.
- Ø PAX Excavation Inc. : contrat accordé au montant de 1 075 647,96 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de la 1^{re} avenue – Rue des Écoliers; financé par le règlement d'emprunt numéro 81 et la taxe d'accise sur l'essence.
- Ø BPR : 75 626,27 \$, taxes incluses, pour un mandat de réalisation des plans et devis et de surveillance des travaux de la 1^{re} avenue – Rue des Écoliers; financé par le règlement d'emprunt numéro 81 et la taxe d'accise sur l'essence.

Traitement des élus

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville, pour l'année en cours 2008, le tiers de cette rémunération étant une allocation de dépenses :

- Ø maire : 12 204 \$
- Ø conseiller : 4 068 \$

La rémunération totale ainsi calculée, pour l'entier de l'année 2008, est de 36 612 \$.

La rémunération des élus est indexée annuellement selon le pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada établi par Statistique Canada en décembre de l'année précédente.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2008, en décembre 2007.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en dollars)

	2008	2009	2010	Total	Financement			Notes
					Revenus	Emprunt	Subvention	
Administration générale								
Équipement informatique + ameublement	8 400	6 000	3 000	17 400	17 400			
Édifices municipaux	253 500			253 500		253 500		Note 1
Sécurité publique								
Équipement - service incendie	27 700	25 000	6 000	58 700	58 700			
Édifices municipaux	125 000			125 000		125 000		Note 1
Voie municipale								
Amélioration des rues et routes	291 000	285 000	230 000	806 000		806 000		
Signalisation	9 000	5 000	5 000	19 000	19 000	19 000		
Équipements - Accessoires	2 700	3 000	3 000	8 700	8 700	8 700		
Édifices municipaux	125 000			125 000				Note 1
Hygiène du milieu								
Aqueduc	1 434 900	1 285 000	2 110 000	4 829 900	92 400	1 149 312	3 647 189	
Recherche d'eau			100 000	100 000			100 000	Taxe d'accise
Machinerie, outillage, équipement	13 400	10 000	10 000	33 400	33 400			
Infrastructure 1re avenue	1 362 500			1 362 500		271 562	814 685	Progr. infras.
							276 254	Taxe d'accise
Infrastructure 2e avenue-transversales		1 275 000		1 275 000		318 750	956 250	Progr. infras.
Infrastructures rue des Épinettes	59 000			59 000	59 000	59 000		
Infrastructures diverses			2 000 000	2 000 000		500 000	1 500 000	Progr. infras.
Egout								
Infrastructure 1re avenue	1 362 500			1 362 500		271 562	814 685	Progr. infras.
							276 254	Taxe d'accise
Infrastructure rue des Écoliers	1 275 000			1 275 000		318 750	956 250	Progr. infras.
Infrastructure 2e avenue-transversales		1 275 000		1 275 000		318 750	956 250	Progr. infras.
Infrastructures diverses			2 000 000	2 000 000		500 000	1 500 000	Progr. infras.
Loisirs & Culture								
Immeubles et infrastructures	59 500	19 100	16 100	94 700		94 700		Note 2
Parcs et terrains de jeux	46 450	10 000	10 000	66 450	66 450	66 450		Note 3
Promotion et développement								
Terrain	0	0	0	0				
	0	0	0	0	0	0		
Total des dépenses d'investissement	6 455 550	4 198 100	6 493 100	17 146 750	355 050	5 081 035	11 797 816	

Note générale : les investissements indiqués dans les années 2008, 2009 et 2010 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.

Note 1 : estimation à être révisée

Note 2 : 2008 = OTJ-plans d'agrandissement : 5 000 \$; marina-attaches : 4 500 \$; parc Léon-Provencher-asphalte : 50 000 \$

Note 3 : 2008 = ski de fond : 600 \$; parcs et terrains de jeux : 45 850 \$

Le bénévolat

Je me permets d'insister à nouveau cette année – comme je le fais à chaque année - sur la nécessité pour une collectivité de s'investir dans le bénévolat. C'est là la plus belle richesse d'une collectivité. Merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leur action bénévole, contribuent au mieux-être de notre collectivité. Entre autres, merci aux bénévoles de nos bibliothèques, Le Signet et La Découverte, aux membres de la Commission des loisirs, du Comité consultatif d'urbanisme, du Comité d'embellissement et du Comité culturel et du patrimoine, au Club social des pompiers de Portneuf, aux responsables de nos Cercles de fermières, de Clubs de l'âge d'or, de l'OMH, des pastorales et des Chevaliers de Colomb, au comité provisoire de la Coopérative de santé, aux organisateurs de la Fête nationale, du Poker Run, de la Grande Nage Portneuf Savoura et de La course de la banquise Portneuf, aux nombreux autres qui se dévouent pour une cause ou l'autre. Pourquoi ne pas vous associer à l'une de ces organisations pour y apporter vous aussi votre contribution ?

Orientations 2009

L'année 2009 est la dernière de notre mandat. Il reste beaucoup à faire et la prochaine administration ne s'ennuiera certainement pas. Mais il est important de lui laisser les choses bien en ordre et bien en marche.

Suite à l'optimisation de l'organisation municipale, par le directeur général intérimaire, l'embauche d'une direction générale permanente assurera à la Ville coordination, continuité et dynamisme.

La suite des travaux sur nos réseaux d'aqueduc et d'égout, pour le secteur compris entre la rivière Portneuf et la rue Provencher et la 1^{re} et la 2^e avenues, exigera en 2009 la réalisation de devis pour permettre les appels d'offres requis. Les demandes de subventions ont déjà été acheminées au Ministère des affaires municipales. Nous sommes confiants qu'elles seront accueillies favorablement. Ainsi, les travaux sur le terrain pourraient débuter en 2010. Par ailleurs, Hydro-Québec a retenu pour étude complémentaire notre demande d'enfouissement des fils. Nous allons poursuivre l'avancement de ce dossier.

La prise en charge par la Ville des opérations de déneigement, entraînera un suivi particulier pour assurer l'efficacité du service. Nous y veillerons, avec le concours du personnel du Service des travaux publics. La Politique culturelle, que nous souhaitons adopter cette année, demeure un objectif à atteindre. Notre réserve foncière, c'est-à-dire les terrains à construire dont dispose la Ville, est à son plus bas. Le conseil municipal devra apprécier cette situation et décider d'une orientation à privilégier pour permettre la poursuite de développement domiciliaire.

Le dossier de l'acquisition du Quai de Portneuf par la Ville exigera des efforts importants en 2009 pour obtenir du Gouvernement du Québec le décret permettant d'enclencher les études préalables requises pour nous assurer que telle acquisition sera rentable économiquement pour la Ville, pour ses citoyens et pour la région et que les conditions de cession soient financièrement acceptables à la Ville pour le court, le moyen et le long terme. Il faudra retenir les services d'un consultant expert en ces questions, pour nous accompagner dans cette démarche.

Le Conseil continuera de compter sur la Commission des loisirs pour lui recommander des orientations de développement et de bonification des services pour tous les âges. D'autre part, le Comité consultatif d'urbanisme, appuyé par la direction générale, devrait pouvoir compléter l'ensemble du plan d'urbanisme, incluant le zonage, et un plan d'intégration architecturale pour le secteur historique de la 1^{ère} Avenue. Particulièrement dans ce contexte, le Comité d'embellissement et celui de la Culture et du Patrimoine seront appelés à poursuivre leur travail de recommandation pour la mise en valeur de notre territoire, de ses sites, de son mobilier et de son patrimoine. Par ailleurs, ces organismes importants verront leur mandat être clarifié et dynamisé.

Le budget 2009

Depuis plusieurs semaines, la direction générale, le personnel cadre et autres responsables de services travaillent à préparer les prévisions budgétaires 2009. Les membres du conseil municipal valideront prochainement ces prévisions. Elles seront ensuite présentées et adoptées le 16 décembre 2008, lors d'une séance spéciale du conseil à 19h30, à l'Hôtel de ville.

Je vous remercie de votre bonne et patiente attention.

**Votre maire,
Pierre de Savoye**

ANNEXE

Organisme	<u>Portneuf</u>	Code géographique	<u>34048</u>	
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2007				
		2007	2006	2005
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	1 963 \$	1 508 \$	1 943 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	5 251 \$	5 216 \$	5 523 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	1 785 \$	1 846 \$	1 942 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	1 833 \$	1 894 \$	1 984 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Pourcentage de bris par 100 kilomètres de conduite	5	5,8021 %	8,7032 %	2,9011 %
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	3 601 \$	3 425 \$	3 212 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	7 023 \$	6 765 \$	6 442 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	0,06 \$	0,05 \$	0,06 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	0,09 \$	0,07 \$	0,08 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,38 \$	0,26 \$	0,26 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	0,74 \$	0,51 \$	0,53 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	0,13 \$	0,09 \$	0,13 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	0,38 \$	0,32 \$	0,36 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	915 \$	656 \$	621 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	4 987 \$	4 730 \$	4 674 \$
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE				
Pourcentage du service de la dette	16	23,72 %	25,12 %	25,60 %
Pourcentage d'endettement	17	21,33 %	%	%
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	***** %	%	%
Effort de formation par employé	19	16,71 h	h	h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	0,00 h	h	h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	0,00 %	%	%
(a) Dépenses de fonctionnement (b) Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement				